



## ACCUEIL DE LOISIRS DE FLIXECOURT VACANCES D'AUTOMNE 16 au 27 FÉVRIER 2026



TARIFS HABITANTS DE FLIXECOURT Repas 3 € 00				
	5 JOURS		4 JOURS	
	Non imposable	Imposable	Non imposable	Imposable
1 enfant	34,00 €	35,00 €	27,00 €	28,00 €
2 enfants	32,00 €	33,00 €	25,50 €	26,50 €
3 enfants	30,00 €	31,00 €	24,00 €	25,00 €
TARIFS AUTRES COMMUNES Repas 4 € 00				
	5 JOURS		4 JOURS	
	Non imposable	Imposable	Non imposable	Imposable
1 enfant	69,00 €	70,00 €	55,00 €	56,00 €
2 enfants	67,00 €	68,00 €	53,50 €	54,50 €
3 enfants	65,00 €	66,00 €	52,00 €	53,00 €

La cantine sera à régler au Trésor Public après réception du titre

## INSCRIPTIONS—ATTENTION, PAIEMENT A L'INSCRIPTION.

Prendre rendez-vous auprès du Directeur permanent Mr Tournant au 06.08.18.86.17 ou  
[alsh.flixcourt@pep80.fr](mailto:alsh.flixcourt@pep80.fr)

Il convient de remplir un dossier d'inscription 2026,  
disponible sur simple demande auprès de l'accueil de loisirs périscolaire

**Il faudra joindre au dossier 2026 (même si votre enfant est déjà inscrit à l'accueil périscolaire son dossier doit être complet et actualisé) :**

- Un certificat médical de moins d'un an attestant des vaccinations à jour de l'enfant, d'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique d'activités physiques et sportives, avec copie des vaccins,
  - Une attestation de quotient familial (CAF—MSA)
  - Le dernier avis d'imposition
  - L'attestation d'assurance scolaire ou en responsabilité civile de l'enfant
  - Le PAI de votre enfant s'il est concerné?
  - En cas de séparation, divorce, copie du jugement concernant les dispositions relatives à la garde de l'enfant. Le parent qui n'a pas la garde habituelle ne pourra en aucun cas exercer son droit de visite sur le centre.

**Pour que l'inscription soit recevable : le dossier doit être complet et la famille doit être à jour de ses règlements sur les périodes précédentes.**

**Les demandes d'inscription après le 4 février ne pourront être garanties dans la limite des places disponibles.**  
Le nombre de places étant limité, les enfants de la commune sont prioritaires. Les places restantes seront d'abord attribuées aux enfants des communes membres de la Communauté de Communes Nièvre et Somme scolarisés sur Flixecourt puis, selon les possibilités, aux enfants des autres communes de la Communauté de communes Nièvre et Somme qui n'organisent pas d'accueil de loisirs.

**Nom et Prénom de votre enfant :** ..... **Né(e) le :** .....

Ecole fréquentée : .....

Classe (niveau) : .....

**Nom et prénom du responsable de l'enfant :**

Tél. pour vous joindre : ..... Mail : .....

